

MONTREAL, 16 DEC. 1882

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annouces: Première insertion, 20 centins par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annouces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

A. YVIAITREAU & CIE., Editeurs-Propriétaires, No. 8 Rue Ste. Thérèse.

Boite 325.

A NOS ABONNÉS.

Comme témoignage de reconnaissance envers ceux qui ont bien voulu recevoir notre journal et comme encouragement à ceux qui désirent grossir la liste déjà nombreuse de nos abonnés, nous avons résolu d'offrir aux uns et aux autres une prime qui vaut à elle seule le prix de l'abonnement. Ce cadeau sera expédié à qui de droit aux conditions suivantes: Tous les abonnés qui nous enverront le montant qu'ils nous doivent et tous les nouveaux abonnés qui paieront d'avance pour un an, recevront un magnifique chansonnier noté de 100 pages, pourvu qu'ils nous envoient en même temps que l'argent un timbre de trois centins pour le port de la prime. Qu'on se le dise.

Silhouettes Politiques

L'HON. M. MERCIER.

Aux rouges aujourd'hui.

L'honorable M. Mercier est un rouge—ou, pour être plus exact, n'est pas un conservateur;—la figure est sympathique et franche, l'allure un peu affectée, solennelle. On sent l'homme qui sait où il va, qui veut fortement ce qu'il veut; et qui, l'occasion venue, saura en profiter pour faire prévaloir ses idées.

Son éloquence bien réelle persuade et convainc plutôt qu'elle n'entraîne, il est de la famille des grands orateurs et non des tribuns. A l'endroit de plusieurs de ses collègues à la Chambre, il ne parle que lorsqu'il a des choses sérieuses à dire; aussi est-il un rude adversaire pour le ministère, et son opposition est-elle très redoutée.

M. Mercier est coalitioniste, et serait très volontiers entré dans un ministère de coalition. Il croit que tout ce que font les bleus n'est pas mauvais, de même que tout ce que font les rouges n'est pas bon: il croit que parmi les bleus, comme parmi les rouges, il y a nombre d'hommes distingués aux sentiments élevés et patriotiques, et qu'il y aurait un grand avantage pour la Province à ce que ces hommes se réunissent et travaillassent ensemble à la prospérité et à la grandeur du pays, au lieu de se diviser et de se combattre.

M. Mercier a fait tous ses efforts pour faire triompher cette idée patriotique. Ces efforts furent sur le point d'aboutir, mais cela ne faisait pas l'affaire de ceux qui, parmi les rouges, vivent de l'opposition, et pour qui la politique, comme le journalisme, n'est pas un principe, mais une question de caisse. Aussi ces quelques rouges firent-ils tant de bruit qu'on les crut les plus nombreux, et que la coalition fut rompue. Mais ce n'est que pour un temps, l'idée est trop

juste pour ne pas réussir. Depuis lors, M. Mercier est presque un lépreux pour ces anti-coalitionnistes quand même. Leur journal ne parle jamais de lui lorsqu'il cite les noms des chefs du parti libéral et l'opposition qu'il lui fait pour ne pas être ouverte n'en est pas moins réelle.

Et cependant lorsque, comme tout dernièrement on voulait faire cesser les attaques d'un journal contre une des personnalités les plus encombrantes du parti rouge on sut bien, accompagné d'un sénateur, aller trouver M. Mercier pour le prier de se servir de son influence pour faire taire ce journal, si peu ami de la concorde.

Il est vrai, dit-on que M. Mercier refusa d'intervenir. Et qui pourrait en lui blâmer?

M. Mercier s'est trop effacé dans la dernière session. Il a eu tort; un homme politique ne doit pas boudier, un échec ne saurait l'abattre, et s'il croit que ses idées, que ses principes sont vrais il combattra toujours et sans cesse pour les faire triompher.

Ainsi on devient un homme d'état et M. Mercier a en lui l'étoffe nécessaire pour le devenir.

NEMO.

CAUSERIE

Dans un gouvernement constitutionnel comme le nôtre, il n'y a pas d'hommes nécessaires; il n'y a que des instruments nécessaires diraient quelques uns de nos hommes politiques. Pour M. Sénécal, l'instrument nécessaire paraît être la baguette magique qui fait trouver des trésors; pour M. Mousseau, il nous semble que l'instrument cher à M. Purgon, serait tout à fait son affaire.

Il n'est pas d'exemple dans notre histoire parlementaire d'une constitution aussi opinâtre. Si nous n'avions pas l'histoire de la vente du chemin de fer du Nord au Grand Tronc pour défrayer les conversations de nos politiciens, je ne sais pas de quoi l'on pourrait parler! Le St Laurent monte c'est vrai, il monte comme le mécontentement public qui finira par submerger les médiocrités prétentieuses et absorbantes qui se remuent dans le vide pour donner au pays l'impression d'une activité dévorante.

Chaque fois qu'un esprit judicieux veut contrôler les agissements des ministres, aussitôt la question de confiance est posée.

—Si madame n'a pas confiance en moi, dit Julie, je n'ai qu'à quitter son service.

—Cependant, ma fille, quand le matin je vous remets de l'argent pour aller au marché faire vos provisions, je n'entends pas que vous le dépensiez à acheter des pommes ou du chocolat du vieux breton Lescaout.

—Si on peut dire! s'écrie Julie, madame a-t-elle qui ou non confiance en moi?

Il n'y a pas moyen de sortir de ce raisonnement chaque fois que le "Courrier de Montréal" ou quelque autre profane veut approfondir les arcanes du budget, il y a un tas de bonnes âmes pour lui lancer dans les

jambes les interruptions les plus bruyantes, les murmures les plus violents et pour l'accuser de faire au gouvernement une guerre d'Anglais.

Il nous semble pourtant qu'il est du droit et du devoir de tout homme de cœur de s'inquiéter de la voie que suivent nos gros sous et de voir à ce que nos gouvernants marchent droit.

Mais Dieu me pardonne! voilà que je me surprends à faire de la politique. Ce n'était pourtant pas mon intention, je vous le jure, et je me hâte de réparer mon erreur en vous racontant une histoire. Si vous ne la connaissez pas, vous allez rire, si vous la connaissez, vous allez rire encore quand ce ne serait que pour me faire plaisir.

Un voyageur arrivait des chantiers avec un assez joli magot qu'il avait amassé par là. Comme il était jeune encore et qu'il avait des prétentions à plaire au beau sexe, il s'empressa à son retour au village natal, de s'acheter un magnifique cheval, et le dimanche après les offices, il prenait plaisir à passer et à repasser dans les rues du village avec son superbe coursier. Le temps des Pâques arriva; notre homme ne s'était pas confessé depuis un grand nombre d'années, et sa mère lui dit un jour.

—Ecoute, Antoine, si tu ne veux pas courir le loup-garou, il faut que tu ailles à confesse et que tu fasses tes Pâques.

—J'irai demain, répond Antoine sans se faire tirer l'oreille.

Le lendemain en effet il attela le fameux cheval et se rendit à l'église. Il descendit de voiture et attacha l'animal à un poteau qui se trouvait vis-à-vis la fenêtre de la sacristie. Le confessionnal du curé se trouvait près de cette fenêtre et Antoine s'était dit que tout en se confessant il ne perdrait pas son cheval de vue.

Après s'être examiné quelques instants, il entra dans le confessionnal et commença sa confession. Quand il eut fini l'avou de ses fautes le bon curé l'exhorta de son mieux à la contrition. Antoine tout en se tenant la tête baissée, suivait tous les mouvements de son cheval et il murmurait à demi voix:

—Oh!... wo!... wo!...

Le curé croyant que son pénitent gémissait lui dit:

—Allons, mon enfant, il ne faut pas trop vous désoler, ayez confiance en la miséricorde de Dieu!

—Oh!... wo!... wo! donc!

—Oui, mon enfant, oui, je vois que vous regrettez sincèrement vos fautes: aussi soyez sans crainte, le bon Dieu vous les a pardonnées.

Mais Antoine voyant que son cheval s'impatientait et qu'il piaffait avec fureur ne put y tenir plus longtemps et il s'écria tout à coup d'une voix de stentor:

—Oh! wo! wo-donc! le gris! Tonnoiro il va partir!

Et laissant là le curé tout ahuri il s'élança en dehors du confessionnal passa par la fenêtre et ne fit qu'un bond jusqu'à sa voiture.

Il va s'en dire qu'il fut obligé de recommencer sa confession le lendemain.

Le mot de la fin. Notre poète lauréat a à son service un domestique qui pourrait à bon droit s'appeler Calino.

—Jean lui dit le poète l'autre jour qu'avez-vous fait de la lettre qui était sur mon bureau?

—Monsieur, je l'ai portée à la poste.

—Mais je n'avais pas mis l'adresse.

—Dame, monsieur, j'ai cru que vous ne vouliez pas que je sache à qui vous écriviez.

SUICIDE

Vendredi dernier, un événement bien pénible vint jeter la consternation dans un de nos grands hôtels de Montréal. Le veille au soir, une jeune fille bien mise et à l'air distingué s'était présentée à l'office et avait demandé une chambre. Le commis à qui elle s'était adressée avait bien remarqué chez elle des allures un peu étranges mais il lui avait donné la chambre demandée et ne s'en était pas occupé d'avantage. Vendredi midi, ne voyant pas descendre la jeune fille, on commença à s'inquiéter. Le propriétaire de l'hôtel se rendit en toute hâte à sa chambre et après avoir frappé trois fois sans obtenir de réponse, il enfonça la porte. Un spectacle terrible s'offrit à sa vue; La malheureuse était étendue sans vie sur le parquet et ses doigts crispés tenait encore un petit flacon d'aide prussique; elle s'était suicidée. On notifia immédiatement le coroner Jones qui s'empressa d'ouvrir une enquête. Après avoir entendu plusieurs témoins, on put constater que la pauvre enfant avait assisté aux représentations de Papineau et on allait attribuer sa mort tragique, uniquement à cette cause quand on aperçut dans un coin la lettre suivante:

St Anicet 2 Dec. 1882.

Ma chair mam'selle, Permettez moi de mettre la main sur la plume, la plume dans le cornais, le cornais sur le bout de la table pour vous mettre au courant de mes amours que je trépugne. Tenez mam'selle, vous savez que j'ai été malade à la dernière lune, j'ai vu une inflammation des intestins, pi on m'a appliqué des rons de poêle chaud sur le ventre: ça me brûlait je vous le parsoûète, et bin si je vous disais que l'amour que j'ai pour vous me brûle plus encore, vous me crairez pas: et bin c'est vrai: malgré mes occupations de tous les jours je vous diré mam'selle et vrai comme je vous le dis, que votre souvenir me tourmente toujours. Alors je contractent mes souvenirs et je viens que je pers toute mon esprit et pi le cœur me ser, ime serre comme si il était pris entre deux portes de grange et qu'on pousserait dessus. Ma chair mam'selle, j'ai parlé à poupa pour me produire, il m'a répondu que oui, Je viens ojourd'hui vous faire cette déclaration. refusez moi pas hé? ma chair Scolastique. Sans comptor que poupa me donne une couchette, 7 moutons du printends, 4 bêtes à cornes, le grand joul gris qui vient de mon oncle François, sein comme une ballo, cé pas toute, 200 francs cache, un rouéte et un dividois, je vous le parsoûète mam'selle, vous aurez pas de misère pi ensuite j'ai bon pied et mon touil. Si vous vous décidez vous me le ferez dire par Israël. Je suis ton Jérôme qui t'aime bin Un gros bec sur ta belle gueule.

Les jurés furent unanimes à décider que l'inconnue s'était suicidée dans un moment d'aliénation mentale produite par les représentations de Papineau au Théâtre Royal et par la lecture d'un chef-d'œuvre de style épistolaire.

Est-ce un peu tannant, hein?

(A continuer.)